

AVIS DE MARCHÉ

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

SYBERT

Correspondant :

MME la Présidente du Sybert ,

4, rue Gabriel Plançon ,

25043 BESANCON.

Tél: 0381878936.

Fax: 0381878941.

Courriel: contact@sybert.fr.

Adresse internet: <http://www.sybert.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>

Activité : Environnement.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet du marché :

Maintenance préventive et curative des motoréducteurs sur les installations techniques et industrielles du SYBERT

Mots descripteurs :

Maintenance.

Lieu d'exécution :

Caractéristiques principales :

Attribution d'un marché unique. Accord-cadre attribué à un seul opérateur économique.

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :

La durée de la période initiale des prestations de 12 mois.

Nombre de périodes de reconduction fixé à 1, durée de chaque période de reconduction de 12 mois, et durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de 24 mois.

Montant total des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre (montant identique pour chaque période de reconduction) : Maximum HT 25 000,00 euro(s)

Possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

Le montant de la maintenance préventive, annuelle, partie forfaitaire du marché (cf. DPGF) est estimé à 10 000 € HT par an. Le montant maximum de la maintenance curative annuelle, mobilisée par bons de commande, sur la base des prix au BPU, est de 10 000 € HT par an. Le montant maximum de la maintenance curative annuelle, mobilisée par marchés subséquents, est de 5 000 € HT par an. Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction. .

Des variantes seront-elles prises en compte : Non.

Prestations divisées en lots :

Non.

Durée du marché ou délai d'exécution :

12 mois.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Prestations réglées par un prix global forfaitaire Prix révisables annuellement. Aucune avance prévue. Délai global de paiement des prestations de 30 jours.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire de l'accord-cadre.

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la candidature :

Français.

Unité monétaire utilisée :

L'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Autres renseignements demandés :

- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et

le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat

La transmission et la vérification des documents de candidatures peuvent être effectuées par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

Prix des prestations (50 %)

Valeur technique (50 %)

Valeur technique : Moyens humains et matériels dédiés pour les différentes prestations (20 %)

Valeur technique : Réactivité d'intervention (dépannage et fournitures) (20 %)

Valeur technique : Méthodologie prévue pour la réalisation des différentes prestations (optimisation des opérations, délai d'intervention sur site, ...) (10 %)

Type de procédure :

Procédure adaptée.

Date limite de réception des offres :

26-09-2019 (12:00)

Délai de validité des offres :

120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Renseignements complémentaires :

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (CD-ROM, DVD-ROM, clé usb) ou sur support papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention « copie de sauvegarde », ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle est ouverte dans les cas suivants : - lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie électronique ; - lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou n'a pu être ouvert, à condition que sa transmission ait commencé avant la clôture de la remise des plis. La copie de sauvegarde peut être transmise ou déposée à l'adresse suivante : Non renseigné Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles. La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation. Après attribution, l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier pour donner lieu à la signature manuscrite de l'accord-cadre par les parties. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier 25044 BESANCON CEDEX Tél : 03 81 82 60 00 Télécopie : 03 81 82 60 01 Courriel : greffe.ta-besancon@juradm.fr Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier 25044 BESANCON CEDEX Tél : 03 81 82 60 00 Télécopie : 03 81 82 60 01 Courriel : greffe.ta-besancon@juradm.fr Numéro de la consultation : 19-16 Une visite sur site est préconisée. Les conditions de visites sont les suivantes : Le candidat pourra solliciter le SYBERT pour l'organisation d'une visite

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

La candidature peut être présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME). La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée.

Date d'envoi du présent avis à la publication :

05-09-2019

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :

Adresse internet: <http://www.marches-securises.fr>

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

Adresse internet: <https://www.marches-securises.fr>

Adresse auprès de laquelle les documents complémentaires peuvent être obtenus :

Adresse internet: <http://www.marches-securises.fr>